



Collecte des coquilles EN DÉCHÈTERIES



Donnez-leur
une seconde vie



Coquilles acceptées (vidées)

Huîtres, St-Jacques, moules, bulots, coques, palourdes.



À ne pas mettre :

Sacs en plastiques, rinces-doigts, serviettes en papier, carapaces de crabes, têtes de langoustines, restes de mollusques, crevettes, citrons...

À déposer dans les 2 déchèteries :

- **Toul**
(route départementale 904)
- **Fontenoy-sur-Moselle Gondreville**
(route départementale 90)

Renseignez vous auprès de l'agent de déchèterie.

l'info en +



Les bouchons en liège peuvent toujours être déposés aux deux déchèteries.

– de déchets

+ de tri

Tri/réduction des déchets, continuons ensemble !